

Lafortune, L. et Allal, L. (2008). *Jugement professionnel en évaluation. Pratiques enseignantes au Québec et à Genève*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec

Hélène Meunier

Volume 35, Number 3, 2009

Recherches en didactique des disciplines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039876ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039876ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Meunier, H. (2009). Review of [Lafortune, L. et Allal, L. (2008). *Jugement professionnel en évaluation. Pratiques enseignantes au Québec et à Genève*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec]. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(3), 250–251. <https://doi.org/10.7202/039876ar>

Gervais, B. et Bouvet, R. (2007). *Théories et pratiques de la lecture littéraire*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Théories et pratiques de la lecture littéraire réunit quelques-uns des textes fondateurs publiés, depuis les années 1990, par les différents chercheurs du Groupe de recherche sur la lecture (GREL) de l'Université du Québec à Montréal. Cet ouvrage de synthèse, que l'on peut à juste titre appeler *anthologie*, présente différentes théories abordées par ces chercheurs qui se sont intéressés à la lecture littéraire. L'introduction situe tout d'abord historiquement et théoriquement ces différents textes au sein de la recherche sur la lecture effectuée depuis les années 1970. Ce succinct exposé permet ensuite aux auteurs de préciser le créneau dans lequel s'inscrivent les différents travaux du GREL sur la lecture, et particulièrement sur la lecture littéraire. Pour eux, la lecture est un processus dynamique, *une activité mettant en présence un lecteur singulier et un texte singulier*. Ce sont les interventions, celles de la manipulation, de la compréhension et de l'interprétation, qu'effectue un lecteur sur un texte qui le font pleinement exister. L'anthologie est divisée en deux parties, soit *Les fondements d'une lecture littéraire* et *L'expérience de la lecture*. La première partie traite des fondements de la lecture littéraire : cette dernière est définie et ses enjeux sont présentés. Dans la seconde partie, les auteurs s'attardent à des aspects précis de la lecture littéraire : le contexte dans lequel elle s'effectue, les erreurs possibles de lecture, l'interférence et son rôle dans l'interprétation, le jeu des images mentales et de l'imagination. Le dernier texte de cette section traite de l'acte de *spectature* : l'auteur s'appuie sur les fondements et les composantes d'une lecture littéraire pour étudier la cinématographie. Le lecteur trouve, à la fin de l'anthologie, la liste des textes publiés par les différents collaborateurs de cet ouvrage.

L'ouvrage intéressera certainement les théoriciens et les didacticiens de la lecture et de la lecture littéraire, tout autant que les enseignants ou les futurs enseignants de français. La bibliographie qui clôt l'ouvrage s'avère précieuse pour quiconque souhaite approfondir sa réflexion. On ne saurait passer sous silence la publication de cette anthologie, qui offre une synthèse pertinente des différentes théories de la lecture littéraire.

MARIE-CHRISTINE BEAUDRY
Université du Québec à Montréal

Lafortune, L. et Allal, L. (2008). *Jugement professionnel en évaluation. Pratiques enseignantes au Québec et à Genève*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Cet ouvrage présente les résultats d'une recherche collaborative réalisée en parallèle au Québec et à Genève. À l'aide d'entretiens, les deux équipes se sont penchées sur le processus du jugement professionnel dans les pratiques évaluatives des

enseignants et enseignantes qui travaillent avec des élèves de 11 et 12 ans au primaire. Le livre se divise en deux parties. La première porte sur l'étude au Québec et comporte cinq chapitres. Le chapitre 1 décrit le cadre conceptuel qui permet de mieux comprendre le jugement professionnel dans un contexte d'évaluation. Les chapitres 2, 3 et 4 font état des résultats de l'étude québécoise, et on y trouve incluse une étude de cas qui analyse les facteurs d'influence sur le jugement professionnel. Trois logiques en ressortent : cumulative / quantitative, cumulative / qualitative et intuitive / cumulative. Le chapitre 5 décrit les principales conclusions de la recherche québécoise quant aux conséquences de l'exercice du jugement professionnel à partir des observations et des réflexions des différentes personnes qui ont collaboré à l'étude. La deuxième partie se divise aussi en cinq chapitres et présente l'étude genevoise. Le chapitre 6 explicite le cadre conceptuel de la recherche, le contexte et la méthodologie utilisée. Le chapitre 7 décrit les pratiques qui caractérisent le processus du jugement professionnel des enseignants et enseignantes lorsqu'ils doivent attribuer les notes dans le carnet scolaire des élèves. Le chapitre 8 aborde les pratiques évaluatives sous deux aspects : les adaptations que les enseignants et enseignantes apportent à leurs pratiques en fonction de leurs élèves ainsi que les différentes modalités de communication qui accompagnent l'attribution des notes dans le livret scolaire. Le chapitre 9 s'intéresse aux décisions relatives à la promotion et à l'orientation de l'élève et qui caractérisent le processus de jugement professionnel. En conclusion, le chapitre 10 propose une modélisation du jugement professionnel ainsi qu'une discussion sur la logique propre aux pratiques évaluatives des enseignants et des enseignantes, qui diffèrent des approches d'évaluation utilisées par les chercheurs pour les effets de l'enseignement dans le système scolaire. De plus, les conséquences possibles de l'étude pour le développement et la poursuite de recherches sur les pratiques évaluatives y sont décrites. En conclusion, Lafortune et Allal présentent une synthèse de ce qui ressort de ces deux recherches collaboratives, en s'appuyant sur les énoncés produits dans les chapitres 5 à 10. Finalement, elles proposent plusieurs perspectives d'accompagnement et de formation pour le développement du jugement professionnel auprès du personnel enseignant, ainsi que pour des recherches subséquentes dans le domaine.

Cet ouvrage permet de mieux saisir ce qu'est le processus du jugement professionnel en enseignement. Ainsi, on comprend mieux les raisonnements et les réflexions qui amènent régulièrement le personnel enseignant à porter un jugement, à donner une note ou à prendre des décisions. On y explique les différentes démarches qui accompagnent et caractérisent le jugement professionnel dans les pratiques évaluatives, que ce soit dans un contexte d'évaluation formative, sommative ou pronostique.

HÉLÈNE MEUNIER
Université du Québec à Montréal